

Compte-rendu du conseil communautaire DU 11 avril 2022

Présents :

- Commune de BROUSSES et VILLARET : M. Jean-Louis PETERMANN
- Commune de CAUDEBRONDE : M. Cyril DELPECH
- Commune de CUXAC-CABARDES : MM. Paul GRIFFE, Jean-Pierre BOUISSET et Jean-Baptiste FERRER
- Commune de FONTIERS-CABARDES : M. Christian JIMENEZ
- Commune de FOURNES-CABARDES : M. Guy CHIFFRE et Mme. Sylvette RIEUSSEC (suppléante)
- Commune de LACOMBE : MM. Benoît SOULIE et Sylvain GAUDRIOT (suppléant)
- Commune de LAPRADE : M. David ALBERT
- Commune de LASTOURS : M. Max BRAIL
- Commune de LA TOURETTE-CABARDES : M. Hubert SENILLE (suppléant)
- Commune de LES MARTYS : M. André GUITARD
- Commune de MAS-CABARDES : M. Dominique AUDARD (suppléant)
- Commune de MIRAVAL-CABARDES : M. Gérard FERNANDEZ
- Commune de PRADELLES-CABARDES : M. Eric GROS
- Commune de ROQUEFERE : M. Francis BELS
- Commune de SAINT DENIS : M. Michael LAURENT
- Commune de SAISSAC : MM. Eric BETEILLE, Eric MICHEL, David HERRERO et Mme. Josette FRANCOIS
- Commune de SALSIGNE : M. Stéphane BARTHAS et Mme. MarieHélène BOUR
- Commune de VILLARDONNEL : MM. Luciano STELLA, Damien CONSTANS et Régis CROS Absent excusé : M. Marc MAHOUX (LABASTIDE-ESPARBAÏRENQUE)

Absents non excusés : Mme. Françoise MENNEBOO (CUXACCABARDES), M. Marc PALAU (SAISSAC)

Procurations : M. Yannick DUFOUR-LORIOLE (BROUSSES et VILLARET) à M. Jean-Louis PETERMANN, M. Laurent RIVES (CUXAC-CABARDES) à M. Paul GRIFFE, M. Gilbert PLAGNES (FONTIERS-CABARDES) à M. Christian JIMENEZ, M. Jérôme SOUVERAIN (FRAISSE-CABARDES) à M. Cyril DELPECH, M. Jacques FARGUES (LES ILHES-CABARDES) à M. Cyril DELPECH, Mme. Chantal CONSTANSA (SAINT DENIS) à M. Michael LAURENT, M. Patrick FOLCH (SAINT DENIS) à M. Michael LAURENT, M. Guy CALY (VILLANIERE) à M. Stéphane BARTHAS

Le Président informe qu'il y a 34 votants dont 8 procurations.

Monsieur Dominique AUDARD est désigné secrétaire de séance.

Le Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 04 avril 2022 est adopté à l'unanimité.

FINANCES / PERSONNEL

BUDGET 413 - ANNEXE PLATE FORME

1 –compte de gestion / Compte administratif 2021

Ce budget est consacré à la plate-forme Bois Energie propriété de la Communauté de Communes localisée sur les communes de Salsigne et de Villanière.

- Investissement

En dépense, la prévision budgétaire affichait un total de 100 536 €. 70 756.55€ ont été réalisés comme suit :

2 151.94€ liés au remplacement d'un contreventement,

68 604.61€ liés aux amortissements (dont régularisation d'écritures d'amortissements dû à un travail sur notre actif).

	Budget 2021	Réalisé 2021
DEPENSES INVESTISSEMENT	100 536	70 756,55
chap 21 - immobilisations corporelles	23 429	2 151,94
Art. - 2113 terrains aménagés		
Art.2135 - installations, agencements, aménagements	23 429	2151,94
Art.2138 - autres constructions		
chap040 - opérations d'ordre	77 107	68 604,61
Art. - 13911(ordre) subventions d'inves transférées au compte de résultat	8 190	0,00
Art- 13913 (ordre)	5 003	4 692,79
art 19312	3 941	3 940,76
art 13918	3 537	3 536,56
art 28088 amortissement autres immos	30230	30229,4
art 28135 amortissements installations	26206	26205,1

Les recettes se sont élevées à 89 247.78 € et correspondent aux amortissements des travaux et au report du résultat de 2020.

RECETTES INVESTISSEMENT	100 536,00	89 247,78
Chap 13 - subventions		
Art. - 1311 - subvention Etat		
chap040 - opérations d'ordre	80 802,00	69 513,61
Art. - 28088 amortissements	4 204	0,00
Art-28135 amortissements	7 083	0,00
Art-28138 amortissements autres constructions	32 587	32 587,11
Art-28153amortissements réseaux	2 719	2 719,00
Art-28157 amortissements matériel	10 765	10 764,32
art - 13916	20 236	20 236,00
art, 13911	3 208	3 207,18
001- résultat reporté	19734,00	19734,17

Nous avons donc un résultat d'investissement de l'exercice 2021 déficitaire de 1 242.94€. Avec le report de l'excédent d'investissement de 2020 d'un montant de 19 734.17€, l'excédent d'investissement cumulé est de 18 491.23€.

- Fonctionnement

Le budget mis en place en 2021 affichait un montant prévisionnel de 97 226€.

Les dépenses ont été de 79 260.61€ dont :

69 513.61€ d'amortissements,

540.09€ de dépenses générales (maintenance, téléphone...)

5 000€ de frais de personnel (choix de ne faire supporter que partiellement les frais de personnel). Pour rappel, un agent de la CDC consacre une partie de son temps de travail à la plateforme (coût estimé à 10 218€).

1.13€ liés aux arrondis de tva.

	2021	Réalisé 2021
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	97 226	79 260,61
chap 011 - Charges à caractère général	1 995,00	540,09
Art. - 6061 Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	100	
Art. - 6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement	200	
Art. - 611 Services extérieurs	995	
Art. - 61551 Matériel roulant	300	119,09
Art. - 6156 Maintenance	100	76
Art. - 6251 Voyages et déplacements	200	
Art. - 6262 Frais de télécommunications		286
Art. - 63512 Taxes foncières	100	59
chap 65 - autres charges de gestion courante	5	1,13
Art. - 6588 Autres charges de gestion courante	5	1,13
chap012 - charges de personnel	10 218	5 000,00
Art. - 6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachem	10 218	5 000,00
chap042 - opérations d'ordre	80 802	69 513,61
Art. - 6811(ordre) Dotations aux amortissements sur immobilisations	11 287	0,00
Art. - 6811(ordre) Dotations aux amortissements sur immobilisations	46 071	46 070,43
art, 673 titres annulés sur exercices antérieurs	23 444	23 443,18
002- Résultat reporté	4 206	4 205,78

En recettes : 76 118.61€ encaissés avec :

68 604.61€ liés aux amortissements

7 500€ facturés à la SEMBE (5 000€ de frais de personnel et 2500€ de loyer)

14€ de dégrèvement de la taxe foncière

	97 226,00	76 118,61
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	97 226,00	76 118,61
chap042 - opérations d'ordre	77 107,00	68 604,61
Art. - 777(ordre) Quote-part des subventions d'investissement virée	20 671	12 170,11
Art. - 7811 reprise sur amortissements	46 071	46 070,43
Art. - 773 mandats annulés	10 365	10 364,07

chap 70 - produits des services	5 000	5 000,00
Art. - 7084 Mise à disposition de personnel facturée	5 000	5 000,00
chap 75 - autres produits de gestion courante	2 500	2 500,00
Art. - 757 Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	2 500	2 500,00
chap 77 - produits exceptionnels	12 619	14,00
Art. - 774 - subventions exceptionnelles	12 619	
Art. - 778 - autres produits exceptionnels		14,00

En intégrant le déficit reporté d'un montant 4 205.78€, le résultat de clôture de la section de fonctionnement affiche un déficit de 3 142€.

▪ Résultat global cumulé

Les reports des résultats de fonctionnement et d'investissement nous conduisent à un résultat global cumulé excédentaire d'un montant de 15 349.23 (contre 15 528.39€ en 2020).

A retenir :

L'exécution budgétaire de ce budget annexe se résume en dépenses de fonctionnement par la prise en charge d'une partie du salaire du responsable du service 'développement économique' et en recettes par la facturation de la Communauté de Communes à la SEMBE de la mise à disposition de cet agent et de la location de la plate-forme. Les opérations d'ordre (amortissements) viennent compléter les dépenses et les recettes de ce budget mais n'ont pas d'incidence financière.

Le retour à l'équilibre de la section de fonctionnement est toujours étroitement lié à la santé financière de la SEMBE.

Le président propose d'approuver le compte de gestion du budget annexe plateforme bois énergie pour l'année 2021 .

Vote à l'unanimité

M. Béteille présente les résultats du compte administratif du budget annexe plateforme bois énergie pour l'année 2021, précise qu'ils sont en tous points conformes à ceux du compte de gestion et propose de les approuver.

Ne pouvant prendre part au vote, le Président sort. Sa voix et les pouvoirs qui lui ont été donnés ne sont pas comptabilisés pour ce vote.

VOTE : POUR =31

2 – Affectation des résultats 2021

Résultat d'investissement

	CA 2021
TOTAL DEPENSES	70 756,55
TOTAL RECETTES	69 513,61
BESOIN DE FINANCEMENT/ RESULTAT	-1 242,94
REPORT 2020	19734,17
RESULTAT INVESTISSEMENT	18 491,23

Soit un total à reporter en investissement (001) sur 2022 de 18 491.23€

Résultat de fonctionnement

	CA 2021
TOTAL DEPENSES	75 054,83
TOTAL RECETTES	76 118,61
BESOIN DE FINANCEMENT/ RESULTAT	1 063,78
REPORT 2020	-4 205,78
RESULTAT FONCTIONNEMENT A AFFECTER	-3 142,00

Soit un total à reporter en fonctionnement au 002 (résultat déficitaire) sur 2021 de – 3 142€.

VOTE A L'UNANIMITE.

3 – Vote du budget 2022

▪ Investissement

En dépenses, 29 635 € de travaux sont inscrits et concernent notamment le projet d'agrandissement de la capacité de stockage avec la création de 2 hangars supplémentaires. Cette section s'équilibre en recettes par la reprise de l'excédent d'investissement reporté (18 491€), par la subvention octroyée pour la construction des nouveaux hangars (11 000€) et par les amortissements (144€). La section d'investissement s'élève à 29 635 €.

▪ Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées des fournitures de petit équipement, de l'entretien et des réparations et de la taxe foncière (total de 2 100€), des charges de personnel mis à disposition par la CDC (5492 €), de l'amortissement des biens (144 €), et du report du déficit de fonctionnement de 3 142€ pour un total de 10 880 €.

Cette section est équilibrée par des recettes qui comprennent la mise à disposition de personnel (5 000 €), le loyer (qui passera de 2500 à 3 300 € au lancement des travaux des nouveaux hangars et le remboursement par l'assurance d'un sinistre survenu en 2021 (2 580€) pour un total de 10 880€.

BUDGET ANNEXE 2022 PLATEFORME BOIS ENERGIE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
chap 011 - charges à caractère général	2 100,00 €	chap 70 - produits services	5 000,00 €
chap 012 - charges de personnel	5 492,00 €	chap 75 - autres produits	3 300,00 €
chap 65 - autres charges de gestion courante	2,00 €	chap 77 - produits except.	2 580,00 €
S/TOTAL OPERATIONS REELLES	7 594,00 €	S/TOTAL OPERATIONS REELLES	10 880,00 €
chap 042 - opérations d'ordre	144,00 €	chap 042 - opérations d'ordre	0,00 €
002 - déficit reporté	3 142,00 €		
TOTAL	10 880,00 €	TOTAL	10 880,00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
chap 21 - immobilisations corporelles	29 635,00 €	Chap 13 - subventions	11 000,00 €
S/TOTAL OPERATIONS REELLES	29 635,00 €	S/TOTAL OPERATIONS REELLES	11 000,00 €
chap 040 - opérations d'ordre	0,00 €	chap 040 - opérations d'ordre	144,00 €
		001- résultat reporté	18 491,00 €
TOTAL	29 635,00 €	TOTAL	29 635,00 €

A retenir :

Pour prendre en compte les difficultés financières rencontrées par la SEMBE en 2018/2019, il avait été décidé :

- Une baisse du loyer correspondant à la location de la plate-forme (de 10 200€ à 2 500€)
- Une baisse de la refacturation du salaire de l'agent mis à disposition de la SEMBE (de 5 000€ à 2500€). Ré-évaluée en 2020 à 3750€ puis à 5 000€ en 2021.

A noter que cette année, ce budget s'autofinance. Aucune subvention exceptionnelle du budget principal n'est nécessaire pour atteindre l'équilibre.

VOTE A L'UNANIMITE.

BUDGET ANNEXE 414 - HANGAR PHOTOVOLTAÏQUE

1 –compte de gestion / Compte administratif 2021

Ce budget est consacré au hangar équipé de panneaux photovoltaïques et dédié au stockage de plaquettes forestières. Il est localisé sur la plate-forme bois énergie.

▪ Investissement

En dépense, la prévision budgétaire affichait un total de 83 367€. Ont été réalisés 80 942.15€ répartis comme suit :

- le paiement du capital du prêt contracté pour la réalisation du hangar pour un montant de 16 218.10€,
- 11 576.47 € d'amortissement des subventions,
- 50 552.95€ de régularisation d'écritures d'amortissements dû à un travail sur notre actif
- 2 594.63€ de déficit de fonctionnement reporté.

	Budget 2021	Réalisé 2021
DEPENSES INVESTISSEMENT	83 367,00	80 942,15
chap 16 - Emprunts et dettes	16 219	16 218,10
Art.1641- emprunts	16 219	16218,1
CHAP 21 - Immobilisations corporelles	2 000	0
2135 - installation box nouveau coffret	2 000	0
chap 040 - Opérations d'ordre	62 553	62 129
Art. - 13911(ordre) subventions d'inves transférées au compte de résultat	12 000	11 576,47
Art. - 13913(ordre) subventions d'inves transférées au compte de résultat		
art. - 28135	239	238,95
art, 28231	31 052	31 052,00
art, 28235	19 262	19 262,00
001- Déficit d'exploitation reporté	2 595	2 594,63

En recettes, la prévision budgétaire affichait un total de 83 367€. Ont été réalisés 81 422.72€ relatifs aux écritures d'amortissements de régularisation.

	Budget 2021	Réalisé 2021
RECETTES INVESTISSEMENT	83 367,00	81 422,72
chap 040 - Opérations d'ordre	81 423,00	81 422,72
Art. - 28131 amortissements	81 343	81 422,72
Art-28135 amortissements	80	0,00
chap 021 virement de la section d'exploitation	1 944	
chap 10 - Dotations	0,00	0,00
Art.-1068 autres réserves	0	0,00

En conséquence, le résultat d'investissement de l'exercice 2021 affiche un excédent de 3 075.20 € (10 698.29€ en 2020). Avec le report du déficit cumulé de 2020 (2 594.63€) nous obtenons un excédent en investissement cumulé de 480.57 (contre - 2 594.63€ l'an passé, - 13 292.92€ en 2019, -22 910.88€ en 2018, - 37 633.91 € en 2017, - 53 965.52 en 2016, - 69 621.56 € en 2015 et - 87 769.07 € en 2014).

	CA 2021
TOTAL DEPENSES	78 347,52
TOTAL RECETTES	81 422,72
EXCEDENT DE FINANCEMENT/ RESULTAT	3 075,20
REPORT 2020	-2 594,63
RESULTAT INVESTISSEMENT	480,57

▪ Fonctionnement

Le budget mis en place en 2021 affichait un montant de 97 720 €. Les dépenses ont été de 93298.13 €, avec :

1 208.55 € liés à des dépenses de téléphone et d'électricité,

10 268.51 € liés aux intérêts d'emprunt,

0.43€ d'arrondis de TVA,

et 81 422.72 € pour l'amortissement des biens (avec les écritures de régularisation).

	Budget 2021	Réalisé total 2021
DEPENSES FONCTIONNEMENT	97 720,00	93 298,13
chap 011 - Charges à caractère général	3 395,00	1 208,55
Art. - 60611 Electricité	1 000	636,55
Art. - 61521 Bâtiments publics	495	
Art. - 6156 Maintenance	700	
Art. - 6262 Frais de télécommunications	1 000	572
Art. - 63512 Taxes foncières	200	
CHAP 023 - virement	1 944,00	0,00
Virement à la section d'investissement	1 944	
CHAP 042 Opérations d'ordre	81 423,00	81 422,72
Art. - 6811(ordre) Dotations aux amortissements sur immobilisations	81 423	81 422,72
chap 65 - autres charges de gestion courante	5,00	0,43
Art. - 6588 Autres charges de gestion courante	5,00	0,43
CHAP 066 - charges financières	10 555,00	10 268,51
Art. - 66111 Intérêts réglés à l'échéance	10 269,00	10 268,51
Art. - 66112 Intérêts - Rattachement des ICNE	286,00	
002 - Déficit reporté	398	397,92

Les recettes de 117 687.89 € sont constituées de :

51 349.77€ de vente d'électricité (contre 32724.93€ en 2020)

62 129.42€ € d'amortissement,

4 000€ de loyer (location toiture photovoltaïque),

208.70€ (régularisation emprunt).

RECETTES FONCTIONNEMENT	97 720,00	117 687,89
CHAP 042 Opérations d'ordre	62 553,00	62 129,42
Art. - 777(ordre) Quote-part des subventions d'investissement virée	12 000	11 576,47
Art 7811 - reprise sur amortissement	50 553	50 552,95
chap 70 - produits des services	30 958,00	51 349,77
Art. - 701 Ventes de produits finis et intermédiaires	30 958	51 349,77
CHAP 74 -subventions d'exploitation	0,00	0,00
subvention d'exploitation	0	
CHAP 75 - autres produits de gestion courante	4 000,00	4 000,00
Art. - 752 Loyers	4 000	4000
CHAP 77 - produits exceptionnels	209,00	208,70
Art. - 773- mandat annulé sur exercice antérieur	209	208,7

L'exercice affiche désormais un excédent de fonctionnement de 24 389.76€.

		CA 2021
TOTAL DEPENSES		92 900,21
TOTAL RECETTES		117 687,89
EXCEDENT DE FINANCEMENT/ RESULTAT		24 787,68
REPORT 2020		-397,92
RESULTAT FONCTIONNEMENT A AFFECTER		24 389,76

- Résultat global cumulé

Compte tenu des résultats 2021 et des reports des déficits de 2020, nous arrivons à un résultat global cumulé excédentaire d'un montant de 24 870.33€ contre – 4 362.03€ en 2020. Le président propose d'approuver le compte de gestion et le compte administratif 2021 (et sort au moment du

A retenir :

L'exécution budgétaire de ce budget annexe se résume en dépenses de fonctionnement par la maintenance du site et les abonnements liés à la revente d'électricité et en recettes par la vente d'électricité et l'encaissement du loyer pour la location de la toiture.

La mise à jour de notre actif a permis de régulariser les écritures d'amortissements à hauteur de 50 552.95€.

Le montant du déficit d'investissement généré lors de la réalisation de l'investissement s'est réduit d'année en année, de 37 633.91 € en 2017 à 2 594.63€ en 2020. En 2021, ce budget devient excédentaire.

Le président propose d'approuver le compte de gestion du budget annexe hangar photovoltaïque pour l'année 2021 .

Vote à l'unanimité

M. Béteille présente les résultats du compte administratif du budget annexe hangar photovoltaïque pour l'année 2021, précise qu'ils sont en tous points conformes à ceux du compte de gestion et propose de les approuver.

Ne pouvant prendre part au vote, le Président sort. Sa voix et les pouvoirs qui lui ont été donnés ne sont pas comptabilisés pour ce vote.

VOTE : POUR =31

2- Affectation des résultats 2021

Investissement :

	CA 2021
TOTAL DEPENSES	78 347,52
TOTAL RECETTES	81 422,72
EXCEDENT DE FINANCEMENT/ RESULTAT	3 075,20
REPORT 2020	-2 594,63
RESULTAT INVESTISSEMENT	480,57

Soit un total à reporter en investissement (001) sur 2022 de 480.57€.

Fonctionnement :

	CA 2021
TOTAL DEPENSES	92 900,21
TOTAL RECETTES	117 687,89
EXCEDENT DE FINANCEMENT/ RESULTAT	24 787,68
REPORT 2020	-397,92
RESULTAT FONCTIONNEMENT A AFFECTER	24 389,76

Soit un total à affecter sur 2022 de 24 389.76€ répartis au 1068 (investissement) pour 4 983.76€ et au 002 (report en fonctionnement) pour 19 406.00€.

VOTE A L'UNANIMITE.

3 – Vote du budget 2022

▪ Investissement

La section d'investissement est concernée en dépenses par le remboursement du capital emprunt pour un montant de 17 000 €, l'amortissement des subventions (11 577 €) et des travaux pour 19 070€. Cette section d'investissement s'équilibre par des recettes liées aux amortissements des biens (42 184€), l'affectation du résultat de fonctionnement à hauteur de 4 983€ et un résultat reporté de 480€ pour un total de 32 605€.

▪ Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées des dépenses à caractère général (frais d'électricité, d'eau, maintenance, entretien, téléphone, taxes foncières... pour 9 200€), des intérêts d'emprunt (13 597 €) et des amortissements (42 184 €), pour un total de 64 983€.

Les recettes comprennent la vente d'électricité (30 000€), le loyer pour la location d'une partie de la toiture (4 000€), les amortissements des subventions (11 577 €) et l'excédent reporté de 19 406€.

BUDGET 2022 HANGAR PHOTOVOLTAÏQUE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
chap 011 - charges à caractère général	9 200,00 €	chap 70 - produits des services	30 000,00 €
chap 66 - charges financières	13 597,00 €	chap 75 - autres produits	4 000,00 €
chap 65 - autres charges de gestion courante	2,00 €	CHAP 77 - produits exceptionnels	0,00 €
S/TOTAL OPERATIONS REELLES	22 799,00 €	S/TOTAL OPERATIONS REELLES	34 000,00 €
023 virement investissement	0,00 €		
042- opérations d'ordre	42 184,00 €	042 -opérations d'ordre	11 577,00 €
002 - Déficit reporté	0,00 €	002 - Excédent reporté	19 406,00 €
TOTAL	64 983,00 €	TOTAL	64 983,00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
chap 16 - emprunts	17 000,00 €	chap 10- dotations	4 983,00 €
chap 21 - immobilisations	19 070,00 €		
S/TOTAL OPERATIONS REELLES	36 070,00 €	S/TOTAL OPERATIONS REELLES	4 983,00 €
040- opérations d'ordre	11 577,00	040 - opérations d'ordre	42 184,00
001- déficit reporté	0,00 €	021 - virement fonctionnement	0,00 €
		001- résultat reporté	480,00 €
TOTAL	47 647,00 €	TOTAL	47 647,00 €

VOTE A L'UNANIMITE.

BUDGET ANNEXE : 415 - EXTENSION CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

1 –compte de gestion / Compte administratif 2021

Ce budget est dédié à l'extension de la centrale photovoltaïque réalisée sur le toit du siège social de la Communauté de Communes aux Ilhes-Cabardès.

▪ Investissement

En dépense, la prévision budgétaire affichait un total de 20 593€

19 591.84 € de dépenses ont été effectuées sur l'exercice qui correspondent :

- au remboursement du capital de l'emprunt : 7 552.79€
- aux amortissements : 12 039.05€.

	Budget 2021	Réalisé 2021
DEPENSES INVESTISSEMENT	20 593,00	19 591,84
Chap 001 - solde d'exécution	0	
Chap 020 - dépenses imprévues	0	
Chap 040 - opérations d'ordre	12 040,00	12 039,05
Art 28088 - amt études	1 357	1 356,57
Art 28131 - amt bâtiments	10 683	10 682,48
Chap 21 - immobilisations	1 000	0
Art.2135 - installations, agencements, aménagements	1 000	0,00
Chap 16 - emprunts	7 553	7 552,79
Art. - 1641 - emprunts	7 553	7 552,79

Les recettes s'élèvent à 19 591.29€ qui correspondent à :

l'affectation du résultat 2020 : 2 211€

aux amortissements : 17 380.29€.

RECETTES INVESTISSEMENT	20 593,00	20 591,11
Chap 021 - Virement de la section de fonctionnement	0	
Chap 001 - résultat investissement reporté	1 000,00	999,82
Chap 040 - opérations d'ordre	17 382,00	17 380,29
Art 28135 - bâtiments	17 382	17 380,29
Chap 10 - dotations	2 211,00	2 211,00
Art. - 1068 - autres réserves	2 211	2 211,00

Le résultat de l'exercice de la section d'investissement présente un déficit de 0.55€.

Avec le report de l'excédent cumulé d'investissement de 2020 d'un montant de 999.82 €, nous obtenons un excédent d'investissement cumulé de 999.27€.

▪ Fonctionnement

Le budget mis en place en 2021 affichait un montant de 27 239€. Les dépenses ont été de 26 066.80€ avec :

3071.07€ sur le chapitre charges à caractère général (maintenance et d'électricité),

2 700.57 € d'intérêts d'emprunt

2 914.87€ (annulation d'un titre suite problème de tva)

et 17 380.29 € d'amortissements (avec les régularisations dues au travail sur l'actif).

	2021	Réalisé 2021
DEPENSES FONCTIONNEMENT	27 239,00	26 066,80
Chap 011 - charges à caractère général	3 600,00	3 071,07
Art. - 6061 Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	1 000	530,76
Art. - 6156 Maintenance	2 600	2 540,31
Chap 042 - opérations d'ordre	17 382,00	17 380,29
Art. - 6811(ordre) Dotations aux amortissements sur immobilisations i	17 382	17 380,29
chap 65 - autres charges de gestion courante	5,00	0,00
Art. - 6588 Autres charges de gestion courante	5	
Chap 66 - charges financières	2 752,00	2 700,57
Art. - 66111 Intérêts réglés à l'échéance	2 701	2 700,57
Art. - 66112 Intérêts - Rattachement des ICNE	51	
Chap 67 - charges exceptionnelles	3500	2914,87
Art. - 673 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 500	2914,87

Au niveau des recettes la vente d'électricité a permis d'encaisser 13 903.68€ et les amortissements ont entraîné un titre de 12 039.05€.

RECETTES FONCTIONNEMENT	27 239,00	26 455,84
Chap 002 - résultat fonctionnement reporté	512,00	512,50
Chap 70 - ventes de produits	12 505,00	13 903,68
Art. - 701 Ventes de produits finis et intermédiaires	12 505	13 903,68
Chap 042 - opérations d'ordre	12 040,00	12 039,05
Art. - 7811(ordre) Dotations aux amortissements sur immobilisations i	12 040	12 039,05
Chap 75 - autres produits de gestion courante		0,61
Art. - 7588 autres produits		0,61
Chap 77 - produits exceptionnels	2 182,00	0,00
Art. - 774 subventions exceptionnelles	2 182	0,00

Il y a donc cette année un déficit de 123.46€ en fonctionnement.

Avec l'excédent de clôture de 2020, l'excédent cumulé de la section de fonctionnement est de 389.04€.

- Résultat global cumulé

Les reports des excédents de fonctionnement et d'investissement nous conduisent à un résultat global cumulé excédentaire d'un montant de 1 388.31€ (contre 3 723.32€ en 2020).

A retenir :

Depuis 2020, la vente d'électricité, unique recette réelle de ce budget, a été plus faible due à un dysfonctionnement d'onduleurs. Avec le contexte sanitaire, le remplacement de ces onduleurs a été très long. Un retour à la normale est prévisible pour fin 2022.

Le président propose d'approuver le compte de gestion du budget annexe extension centrale photovoltaïque pour l'année 2021 .

Vote à l'unanimité

M. Béteille présente les résultats du compte administratif du budget annexe extension centrale photovoltaïque pour l'année 2021, précise qu'ils sont en tous points conformes à ceux du compte de gestion et propose de les approuver.

Ne pouvant prendre part au vote, le Président sort. Sa voix et les pouvoirs qui lui ont été donnés ne sont pas comptabilisés pour ce vote.

VOTE : POUR =31

2 – Affectation des résultats 2021

Investissement :

	CA 2021
TOTAL DEPENSES	19 591,84
TOTAL RECETTES	19 591,29
Résultat 2021	-0,55
Report 2020	999,82
EXCEDENT DE FINANCEMENT	999,27

Soit un total à reporter en investissement (001) sur 2022 de +999.27€.

Fonctionnement :

	CA 2021
TOTAL DEPENSES	26 066,80
TOTAL RECETTES	25 943,34
Résultat 2021	-123,46
Report 2020	512,50
EXCEDENT DE FINANCEMENT	389,04

Soit un total de 389.04€ à affecter sur 2022 au 002 (report en fonctionnement).

VOTE A L'UNANIMITE.

3 – Vote du budget 2022

▪ Investissement

La section d'investissement est concernée en dépenses par le remboursement du capital pour 7 862€ (7 553€ en 2021) et 3 500€ de dépenses pour le remplacement d'onduleurs. En recettes, sont budgétés les amortissements des biens (5 432 €), un virement de la section de fonctionnement pour 4 931€ et le report du résultat d'investissement de 999€ soit un total de 11 362€.

▪ Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées des charges à caractère général (2 655€), des intérêts d'emprunt (2 758€), du virement à la section d'investissement (4 931€) et des amortissements (5 342 €) pour un total de 15 686 €.

Cette section s'équilibre en recettes par la vente d'électricité (10 000€), l'excédent de clôture reporté (389€) et une subvention du budget principal de 5 297€. Cette subvention fera l'objet

d'une délibération fin 2022 selon les produits de la vente d'électricité pour équilibrer la section de fonctionnement.

BUDGET ANNEXE 2022 EXTENSION CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
chap 011 - charges à caractère général	2 655,00 €	chap 70 - produits services	10 000,00 €
chap 65 - autres charges de gestion courante	0,00 €		
chap 66 - charges financières	2 758,00 €	chap 77 - produits excep.	5 297,00 €
chap 67- charges exceptionnelles	0,00 €		
S/TOTAL OPERATIONS REELLES	5 413,00 €	S/TOTAL OPERATIONS REELLES	15 297,00 €
chap 042 - opérations d'ordre	5 342,00 €	002- résultat reporté	389,00 €
Chap 023 - virement à la section d'investissement	4 931,00 €	Chap 042 - opérations d'ordre	0,00 €
TOTAL	15 686,00 €	TOTAL	15 686,00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
chap 16 - emprunts	7 862,00 €	chap 10- dotations	0,00 €
Chap 21 - immobilisations	3 500,00 €		
S/TOTAL OPERATIONS REELLES	11 362,00 €	S/TOTAL OPERATIONS REELLES	0,00 €
Chap 040 - opérations d'ordre	0,00 €	040 opérations ordre	5 432,00 €
		001- résultat reporté	999,00 €
		Chap 021 - Virement de la section de fonctionnement	4 931,00 €
TOTAL	11 362,00 €	TOTAL	11 362,00 €

A retenir :

En 2021, comme en 2020, le budget annexe extension centrale ne s'autofinance pas et nécessite une subvention du budget principal. Ce déséquilibre est dû à une baisse de la vente d'électricité, unique recette réelle de ce budget provoqué par un dysfonctionnement des onduleurs.

VOTE A L'UNANIMITE.

BUDGET PRINCIPAL

1 –compte de gestion / Compte administratif 2021

- Investissement

En dépense, la prévision budgétaire affiche un total de 1 748 668€. 1 018 733.26 € ont été dépensés et se répartissent comme suit :

GRANDES LIGNES 2021 INVESTISSEMENTS					
		Dépenses Prévues		Dépenses Réalisées	
PISCINE	mise aux normes électricité	15 000,00 €	228 550,00 €	oui	43 248,74 €
	chaudière - permis construire	4 700,00 €		report 2022	
	réfection carrelage + vestiaires	200 000,00 €		report 2022	
	éclairage extérieur	700,00 €		oui	
	afficheur pompe à chaleur	1 350,00 €		oui	
	programmation automate	1 800,00 €		oui	
	imprévus	5 000,00 €			
déchèteries	imprévus		4500.00€	non	
containers om	containers om : gros producteurs + verre et sélectif		11 200,00 €	oui	11 117,70 €
aménagement points de tri	travaux en régie		6 800,00 €	non	
matériel service technique	divers	3 000,00 €	8 200,00 €	non	228,60 €
	aménagement camions : triflash, bandes réfléchissantes...	5 200,00 €		Restes à réaliser	
matériel info	JVS Licences	7 000,00 €	38 600,00 €	oui	17 505,00 €
	site internet	15 000,00 €		report 2022	
	serveur	5 000,00 €		report 2022	
	imprévu	2 000,00 €		non	
	écrans Agnès+ Gaele + Rose+ Aurélie	900,00 €		oui	
	ordi responsables + Rando	8 500,00 €		oui	
	bras écrans ordi Aurélie, Pascale, Mylène	200,00 €		oui	
mobilier siège social	aménagement poste agent RQTH	1 500,00 €	3 500,00 €	report 2022	1 719,68 €
	panneaux France service/msap	1 000,00 €		Oui	
	Imprévus service env	1 000,00 €		non	
bâtiments	Vitre Accueil	2 000,00 €	127 946,00 €	report 2022	

	Vitre bureau central	2 500,00 €		report 2022	92 312,36 €
	onduleurs photovoltaïque	5 200,00 €		report 2022	
	Berges parking CDC	95 916,00 €		Oui	
	imprévus hangar cuxac	1 000,00 €		Non	
	imprévus	9 000,00 €		non	
	salle intercommunale	10 000,00 €		report 2022	
	nichoirs	2 330,00 €		oui	
randonnées	tables lecture sentier glacières	1 800,00 €	48 900,00 €	oui	11 834,00 €
	panneaux accueil Labastide + aire de retournement	3 100,00 €		oui	
	sentier de la Rigole	30 000,00 €		abandon	
	remise en état sentier Grézillou	14 000,00 €		partiellement	
matériel école	matériel écoles	30 508,00 €	42 304,00 €	oui	49 537,80 €
	imprévus	5 000,00 €	modifié par dm	oui	
	matériel alae	6 796,00 €	50 304,00 €	oui	
crèche cuxac	travaux pprt titanobel	2 200,00 €	47 350,00 €	report 2022	24 018,40 €
	cabane extérieure	800,00 €		oui	
	balustrade terrasse	9 500,00 €		report 2022	
	Divers et imprévus	2 500,00 €		non	
	tablette	500,00 €		oui	
	clim patio, aménagement salle de repos, isolation, verrière	15 000,00 €		partiellement Réalisés	
	meubler - aménagement attente travaux grande salle (cabane int)	2 800,00 €		non	
	transats bébés	350,00 €		oui	
	transformation local poussettes en rangements	4 100,00 €		oui	
	lave linge / sèche linge	4 500,00 €		oui	
	machine vapeur	5 100,00 €		oui	
crèche saissac	portail arrière	600,00 €	12 200,00 €	oui	2 717,86 €
	meubler pièce snozelen	1 200,00 €		oui	
	enveloppe changement équipe	800,00 €		oui	
	store bureau direction	500,00 €		report 2022	
	imprevus	1 500,00 €		non	
	store pergola terrasse	7 000,00 €		report 2022	
	rehausse plonge, lave vaisselle	600,00 €		oui	
alsh	achat mobilier + frigo		950,00 €	non	
achat véhicules	achat camion		160 000,00 €	rar	

chaufferie bois siège social	imprévus	2000	2 000,00 €	non	
aire de covoiturage			600,00 €	non	
musée de la mine	étude atout France patrimoine souterrain et minier	3000	3 648,00 €	report 2022	
	honoraires archi 2018	648		report 2022	
BIT Lastours	imprévus		2 000,00 €	non	342,40 €
document unique	étude		16 000,00 €	oui	15 040,00 €
puits castan	travaux		5 000,00 €	non	
eau et assainissement	solde étude		3 372,00 €	oui	3 372,00 €
culture	étude médiathèque Cuxac		5 000,00 €	non	
Programme Habiter mieux	participations éco-logis		10 000,00 €	partiellement	5 000,00 €
	participations projets enr		60 000,00 €	non	
	participation titanobel		4 400,00 €	oui	4 368,00 €
	aide fonds l'occal		8 971,00 €	oui	9 029,00 €
	imprévus		27 545,00 €	non	

total	939 840,00 €		291 391,54 €
-------	--------------	--	--------------

○ Sur le chapitre 020, c'est-à-dire les dépenses imprévues : 27 545€ étaient inscrits mais n'ont pas été utilisés.

○ Sur le chapitre 26 c'est-à-dire les participations.

Il avait été prévu 60 000€ de participations à des sociétés de projets d'énergies renouvelables. Ces projets n'ayant pas vus le jour en 2021, aucune dépense n'a été réalisée.

○ Sur le chapitre 040 (écritures d'ordre) : les amortissements ont été réalisés pour un montant de 634 767.58€. Ce chiffre tient compte des écritures de régularisation passées dans le cadre d'un travail réalisé sur l'inventaire.

○ Sur le chapitre 16 c'est-à-dire les emprunts : 85 997.57€ ont été dépensés dans le cadre des remboursements des capitaux des emprunts.

○ 6 576.60€ ont été remboursés (subvention perçue à tort)

Soit un total de dépenses d'investissement égal à 1 018 733.26€

En recettes, sur les 1 748 668€ prévus n'ont été perçus que 1 252 776.40 €. Cette différence s'explique par :

- Du FCTVA non perçu sur des travaux/achats non réalisés

- Le non encaissement de certaines subventions dues à la non réalisation/non achèvement de travaux (piscine, sentiers de randonnées, berges parking,)
- Le non encaissement de l'emprunt permettant le paiement du camion des OM.

Aussi ont été encaissés :

- Sur le chapitre 10 : 194 738.06€ (fctva et excédent de fonctionnement capitalisé).
- Sur le chapitre 13 (subventions) : 50 589€ (dont 31 450€ en lien avec le solde des travaux d'agrandissement et d'isolation de la piscine + 2 100€ pour les sentiers de randonnée + 2 783€ pour l'étude sur l'eau et l'assainissement + 14 256€ d'avance pour la réfection des berges du parking du siège).
- Sur le chapitre 16 : encaissement de 4 541€ (solde emprunt très haut débit)
- Sur le chapitre 204 : 4 368€ (régularisation cautionnement Titanobel)
- Sur le chapitre 040 (écritures d'ordre) : les amortissements ont été réalisés pour un montant de 998 540.34€. Ce chiffre tient compte des écritures de régularisation passées dans le cadre d'un travail réalisé sur l'inventaire.

A noter qu'au 31/12/2021, les restes à réaliser s'élèvent à :

192 586€ en dépenses (156 000€ camion OM + 21 485€ travaux Crèche cuxac + 587€ matériel écoles + 3408€ ondulateurs + 650€ mobilier + 5 456 € signalétique véhicules)

217 880€ en recettes (130 000 € emprunt camion OM + 4300€ de subventions pour la crèche + 19 000€ de subvention ENIR pour les écoles + 41600€ de subvention pour les berges du parking + 22 980€ de FCTVA)

A retenir :

Le résultat d'investissement de l'exercice 2021 est donc excédentaire de 234 043.14 € avec un solde positif de restes à réaliser de 25 294 €. Avec le report de l'excédent de l'exercice 2020 de 202 416.29 le résultat d'investissement cumulé sera excédentaire de 436 459.43€.

INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
	budget 2021	réalisé 2021		budget 2021	réalisé 2021
chap 13 - subventions d'investissement	6 577,00 €	6 576,60 €	chap 10 - dotations, réserves	287 661,00 €	194 738,06 €
chap 16- emprunts	96 304,00 €	85 997,54 €	chap 13 - subventions d'investissements	129 850,00 €	50 589,00 €
chap 20 - immobilisations corporelles (sauf 204)	34 020,00 €	8 924,64 €	chap 16- emprunts	130 000,00 €	4 541,00 €
chap 204 - subventions d'équipement versées	23 371,00 €	18 397,00 €	chap 204 - subventions d'équipements versées		4 368,00 €
chap 21 - immobilisations corporelles	737 800,00 €	264 069,90 €			
chap 26 - participations	60 000,00 €	0,00 €			
S/TOTAL OPERATIONS REELLES	958 072,00 €	383 965,68 €	S/TOTAL OPERATIONS REELLES	547 511,00 €	254 236,06 €
chap 040 - opérations d'ordre	763 051,00 €	634 767,58 €	chap 040 - opérations d'ordre	998 541,00 €	998 540,34 €
chap 020 - dépenses imprévues	27 545,00 €	0,00 €	001- résultat reporté	202 416,00 €	202 416.29 €
			chap 021 - virement de la section de fct	200,00 €	
TOTAL	1 748 668,00 €	1 018 733,26 €	TOTAL	1 748 668,00 €	1 252 776,40 €

▪ Fonctionnement

Le budget mis en place en 2021 affichait un montant prévisionnel de 5 975 236 €. Les dépenses ont finalement été de 5 253 286.11€ et les recettes de 5 368 636.90€.

Ci-dessous un récapitulatif par services des besoins de financement:

- **Ecoles** : le besoin de financement avait été estimé à 329 086^e et s'élève en réalité à 297 409.95€ notamment en raison du contexte sanitaire et donc de transports scolaires non réalisés (piscine, spectacles...) et de subventions aux OCCE partiellement versées (voyages scolaires non réalisés) .

		BUDGET 2021	Réalisé 2021
	ECOLE DE LASTOURS	-30 196,00 €	-26 853,13 €
011	Charges à caractère général	4 965,00 €	2 871,15 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	24 381,00 €	23 518,98 €
65	Autres charges de gestion courante	850,00 €	463,00 €
	ECOLE Du MAS	-5 705,00 €	-3 403,52 €
011	Charges à caractère général	4 640,00 €	2 907,52 €
65	Autres charges de gestion courante	1 065,00 €	496,00 €
	ECOLE DE LES MARTYS	-31 027,00 €	-28 224,52 €
011	Charges à caractère général	6 380,00 €	5 502,20 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	22 362,00 €	21 962,92 €
65	Autres charges de gestion courante	2 285,00 €	759,40 €
	ECOLE DE SALSIGNE	-35 800,00 €	-32 943,27 €
011	Charges à caractère général	9 925,00 €	7 236,02 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	22 635,00 €	22 464,72 €
65	Autres charges de gestion courante	3 240,00 €	3 290,00 €
	RECETTES		47,47 €
	ECOLE DE VILLARDONNEL	-18 225,00 €	-15 166,31 €
011	Charges à caractère général	5 300,00 €	3 575,38 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 490,00 €	11 300,93 €
65	Autres charges de gestion courante	1 435,00 €	290,00 €
	ECOLE DE CAUDEBRONDE	-35 310,00 €	-35 890,44 €
011	Charges à caractère général	6 385,00 €	4 601,87 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	32 455,00 €	34 824,87 €
65	Autres charges de gestion courante	1 370,00 €	841,50 €
	RECETTES	4 900,00 €	4 377,80 €
	ECOLE DE FONTIERS	-32 062,00 €	-29 103,85 €
011	Charges à caractère général	7 030,00 €	5 853,43 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	22 102,00 €	21 737,42 €
65	Autres charges de gestion courante	2 930,00 €	1 513,00 €
	ECOLE DE ST DENIS	-60 885,00 €	-51 711,93 €
011	Charges à caractère général	12 635,00 €	9 716,68 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	42 190,00 €	40 029,09 €
65	Autres charges de gestion courante	6 410,00 €	4 676,00 €
	RECETTES	350,00 €	2 709,84 €
	ECOLE DE SAISSAC	-40 071,00 €	-36 970,96 €
011	Charges à caractère général	11 705,00 €	9 180,98 €

012	Charges de personnel et frais assimilés	23 316,00 €	23 076,55 €
65	Autres charges de gestion courante	5 050,00 €	4 925,83 €
	RECETTES	0,00 €	212,40 €
	ECOLE DE CUXAC	-39 805,00 €	-37 142,02 €
011	Charges à caractère général	7 260,00 €	6 085,20 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	28 680,00 €	29 012,82 €
65	Autres charges de gestion courante	3 865,00 €	2 044,00 €

ALAE : le besoin de financement avait été estimé à 374 381€ et s'élève en réalité à 325 560.88€ . Les charges à caractère général comprennent l'achat des repas, des produits d'entretien, de diverses fournitures (petit équipement, vêtements de travail...), la maintenance et les frais téléphoniques, de déplacements. Ces charges ont été moins élevées que prévues notamment en raison des commandes de repas et fournitures d'entretien.

Pour les charges de personnel de St denis, le dépassement est dû au fait que 2 des agents ont effectué de nombreuses heures complémentaires dans le cadre de l'alsh et que ces heures n'ont pas pu être ventilées sur les véritables sites d'affectation.

		BUDGET 2021	Réalisé 2021
	ALAE DE LASTOURS	-38 228,00 €	-39 136,65 €
011	Charges à caractère général	7 230,00 €	6 080,14 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 898,00 €	42 097,69 €
	RECETTES	7 900,00	9 041,18
	ALAE MAS	-19 387,00 €	-22 956,39 €
011	Charges à caractère général	7 310,00 €	5 644,26 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	20 877,00 €	25 678,44 €
	RECETTES	8 800,00 €	8 366,31 €
	ALAE LES MARTYS	-37 644,00 €	-31 897,26 €
011	Charges à caractère général	14 060,00 €	11 550,11 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	42 084,00 €	40 184,47 €
	RECETTES	18 500,00 €	19 837,32 €
	ALAE SALSIGNE	-36 660,00 €	-30 096,50 €
011	Charges à caractère général	10 185,00 €	8 727,89 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	42 275,00 €	41 290,80 €
	RECETTES	15 800,00 €	19 922,19 €
	ALAE VILLARDONNEL	-22 720,00 €	-20 066,65 €
011	Charges à caractère général	8 130,00 €	5 827,01 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	24 890,00 €	25 350,87 €
	RECETTES	10 300,00 €	11 111,23 €
	ALAE CUXAC	-78 153,00 €	-57 788,50 €
011	Charges à caractère général	27 308,00 €	28 590,57 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	92 175,00 €	80 709,04 €
67	Charges exceptionnelles		1 250,00 €
	RECETTES	41 330,00 €	52 761,11 €
	ALAE FONTIERS	-35 922,00 €	-34 133,71 €
011	Charges à caractère général	12 100,00 €	10 911,30 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	42 772,00 €	44 684,03 €
	RECETTES	18 950,00 €	21 461,62 €

	ALAE ST DENIS	-61 532,00 €	-55 103,02 €
011	Charges à caractère général	38 535,00 €	30 148,37 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	75 383,00 €	81 933,39 €
	RECETTES	52 386,00 €	56 978,74 €
	ALAE SAISSAC	-44 135,00 €	-34 382,20 €
011	Charges à caractère général	22 135,00 €	20 748,29 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	55 850,00 €	54 322,76 €
	RECETTES	33 850,00 €	40 688,85 €

Crèches : le besoin de financement avait été estimé à 195 835€ et s'élève en réalité à 119 245.86€ .

L'écart s'explique essentiellement par des charges de personnel et des frais d'alimentaires surestimés et des frais de formation non réalisés (cause covid).

		BUDGET 2021	Réalisé 2021
	CRECHE CUXAC	-105 715,00 €	-81 084,12 €
011	Charges à caractère général	71 710,00 €	60 766,08 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	348 145,00 €	311 029,89 €
	RECETTES	314 140,00	290 711,85
	CRECHE SAISSAC	-90 120,00 €	-38 161,74 €
011	Charges à caractère général	48 910,00 €	45 122,86 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	225 910,00 €	207 416,50 €
66	Charges financières	4 720,00 €	4 613,87 €
	RECETTES	189 420,00	218 991,49

ALSH / ALAE mercredi : le besoin de financement avait été estimé à 58 951€ et s'élève en réalité à 27 665.28€ (alsh printemps réduit à cause du covid et ramassage pour l'alaie du mercredi non mis en place) .

		BUDGET 2021	Réalisé 2021
	ALSH PRINTEMPS	-8 921,00 €	-2 590,43 €
011	Charges à caractère général	4 200,00 €	596,25 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	14 861,00 €	11 653,12 €
	RECETTES	10 140,00	9 658,94
	ALSH ÉTÉ	-17 774,00 €	-9 637,62 €
011	Charges à caractère général	20 490,00 €	18 255,10 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	52 274,00 €	60 839,79 €
	RECETTES	54 990,00 €	69 457,27 €
	ALSH OCTOBRE	-7 732,00 €	-2 653,73 €
011	Charges à caractère général	3 370,00 €	2 277,02 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 162,00 €	3 744,48 €
	RECETTES	3 800,00 €	3 367,77 €

	ALSH FEVRIER	0,00 €	-1 339,81 €
011	Charges à caractère général		
012	Charges de personnel et frais assimilés		1 339,81
	RECETTES		
	ALAE MERCREDI	-24 524,00 €	-11 443,69 €
011	Charges à caractère général	12 400,00 €	2 831,50 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	14 424,00 €	11 044,49 €
	RECETTES	2 300,00 €	2 432,30 €

- Enfance jeunesse :

Ce service comprend les rémunérations des 2 responsables, de l'agent volant et des charges communes au service (participation mloa, participation frais de scolarité Aragon...)

		BUDGET 2021	Réalisé 2021
	ENFANCE JEUNESSE	-167 860,00 €	-144 550,13 €
011	Charges à caractère général	31 220,00 €	27 402,93 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	139 440,00 €	120 248,61 €
	RECETTES	2 800,00	3 101,41

- Environnement : le besoin de financement avait été estimé à 86 195€ et s'élève en réalité à 78 807.70€ .

		BUDGET 2021	Réalisé 2021	
	OM	166 235,00 €	173 735,47 €	
011	Charges à caractère général	26 017,00 €	9 475,61 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	296 130,00 €	278 101,74 €	
65	Autres charges de gestion courante	398 900,00 €	418 778,91 €	Covaldem + suez
	véhicules		137 134,80 €	Un des camions bennes a nécessité près de 53 000€ de réparations
	emprunts véhicules	97 258,00 €	876,39 €	
	RECETTES	984 540,00 €	1 018 102,92 €	
	techniques	-115 513,00 €	-116 270,71 €	
011	Charges à caractère général	17 220,00 €	13 003,98 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	107 611,00 €	107 270,80 €	
	RECETTES	9 318,00 €	4 004,07 €	
	Déchèterie Cuxac	-50 783,00 €	-60 785,48 €	
011	Charges à caractère général	30 900,00 €	39 328,84 €	Evacuation covaldem, intervention Meric..
012	Charges de personnel et frais assimilés	33 873,00 €	34 773,39 €	
66	Emprunts	2 102,00 €	1 660,27 €	
	RECETTES	16 092,00 €	14 977,02 €	
	Déchèterie Saissac	-35 301,00 €	-26 397,47 €	
011	Charges à caractère général	21 650,00 €	16 376,55 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	27 090,00 €	25 086,15 €	
66	Emprunts	2 413,00 €	2 125,29 €	
	RECETTES	15 852,00 €	17 190,52 €	

	Déchèterie Salsigne	-46 357,00 €	-44 415,42 €	
011	Charges à caractère général	21 230,00 €	18 798,25 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	19 711,00 €	19 738,33 €	
66	Emprunts	5 916,00 €	5 970,97 €	
	RECETTES	500,00 €	92,13 €	
	SPANC	-4 476,00 €	-4 674,09 €	
011	Charges à caractère général	30 050,00 €	9 381,88 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 426,00 €	4 460,21 €	
	RECETTES	30 000,00 €	9 168,00 €	

- Développement économique/aménagement de l'espace :

		BUDGET 2021	Réalisé 2021	
	DEV ECO	-75 693,00 €	-60 081,05 €	
011	Charges à caractère général	3 358,00 €	901,74 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	53 118,00 €	53 148,37 €	
65	Autres charges de gestion courante	90 701,00 €	75 898,58 €	Subventions budgets annexes non versées
66	emprunts	5 634,00 €	9 791,89 €	Intérêts préfinancement THD oubliés dans la prévision
67	charges exceptionnelles	10 000,00 €	3 019,95 €	Subventions gal
	RECETTES	87 118,00	82 679,48	Salaire refacturé au budget annexe : 5000€ au lieu de 10 218€

- Randonnées :

		Budget 2021	Réalisé 2021	
	RANDO	-38 564,00 €	-33 412,39 €	
011	Charges à caractère général	11 394,00 €	10 198,28 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	27 170,00 €	27 160,41 €	
	RECETTES		3 946,30	Subvention perçue et non prévue

- OIT :

		BUDGET 2021	Réalisé 2021	
	TOURISME	-116 879,00 €	-107 782,24 €	
011	Charges à caractère général	9 010,00 €	5 520,87 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	32 491,00 €	39 331,75 €	2 directrices sur la fin de l'année
65	Autres charges de gestion courante	54 600,00 €	68 379,98 €	Imputation des subventions réparties différemment
67	charges exceptionnelles	36 778,00 €	22 750,16 €	
	RECETTES	16 000,00	28 200,52	Reversement taxes de

- **Communication :**

		BUDGET 2021	Réalisé 2021	
	COMMUNICATION	-32 030,00 €	-18 888,94 €	
011	Charges à caractère général	11 840,00 €	4 138,80 €	Magazines prévus et non réalisés
012	Charges de personnel et frais assimilés	25 890,00 €	20 863,43 €	Absence maladie
	RECETTES	5 700,00	6 113,29	Remboursement maladie

- **Maison France Services**

		Budget 2021	Réalisé 2021	
	MFS	-54 030,00 €	-40 289,81 €	
011	Charges à caractère général	20 600,00 €	21 112,21 €	Transport à la demande en hausse
012	Charges de personnel et frais assimilés	73 630,00 €	68 006,08 €	
	RECETTES	40 200,00	48 828,48	Versement reliquat subvention transport à la demande

- **Piscine**

		Budget 2021	Réalisé 2021	
	PISCINE	-280 051,00 €	-175 388,53 €	
011	Charges à caractère général	128 940,00 €	77 789,06 €	Fonctionnement réduit cause covid
012	Charges de personnel et frais assimilés	168 423,00 €	153 900,72 €	Indemnité licenciement prévue et non versée
67	charges exceptionnelles	0,00 €	890,00 €	
	RECETTES	17 312,00	57 191,25	

- **Subventions aux associations**

		Budget 2021	Réalisé 2021	
	SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	-54 089,00 €	-42 086,23 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	12 139,00 €	15 567,43 €	
65	Autres charges de gestion courante	36 450,00 €	26 518,80 €	Subventions proratisées selon réalisations
67	subventions exceptionnelles	5 500,00 €	0,00 €	Diagnostic eau vive non réalisé

- **Bâtiments : puits castan, maison des chasseurs, relais tv et hangar de la Cabasse**

		Budget 2021	Réalisé 2021	
	BATIMENTS	-12 942,00 €	-9 281,67 €	
011	Charges à caractère général	12 890,00 €	12 523,31 €	Principalement des interventions sur les relais tv
66	emprunts	52,00 €	20,11 €	
		0,00	3 261,75	Facturation travaux relais tv aux communes
	RECETTES			

- **Administration générale**

		Budget 2021	Réalisé 2021	
	ADMINISTRATIF	1 874 368,00 €	1 855 602,30 €	
011	Charges à caractère général	208 364,00 €	116 808,37 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	246 655,00 €	211 826,46 €	
65	Autres charges de gestion courante	160 119,00 €	149 738,97 €	Indemnités élus, subvention cias, fonds de solidarité communes
66	emprunts	12 159,00 €	3 984,84 €	
67	charges exceptionnelles	10 000,00 €	6 720,00 €	
14	Atténuation de produits	167 000,00 €	145 753,00 €	Fpic, fngir
22	Dépenses imprévues	284 542,00 €		
42	opérations d'ordre	998 541,00 €	998 540,34 €	amortissements
	virement investissement	200,00 €		
	RECETTES	848 351,00 €	121 944,50 €	
	opérations d'ordre recettes		634 767,58 €	
	IMPOTS / DOTATIONS	2 219 500,00 €	2 472 932,00 €	
	RESULTAT REPORTE	894 097,00 €	894 097,78 €	

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 affiche donc un excédent de 115 350.79€.

Avec l'excédent reporté d'un montant de 894 097.98€, le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à 1 009 448.57€.

Ce budget principal 2021 avait été très particulier car élaboré puis voté dans un contexte spécial dû au coronavirus. Malgré tout, nous arrivons à un résultat de fonctionnement similaire à celui des années passées.

▪ **Résultat global cumulé**

Le résultat global cumulé en tenant compte de l'excédent de fonctionnement et d'investissement nous conduit à un excédent d'un montant de 1 445 908.00 €.

Résultat de fonctionnement 2021 : 115 350.79€

Résultat de fonctionnement reporté de 2020 : 894 097.78€

Résultat d'investissement 2021 : 234 043.14€

Résultat d'investissement reporté de 2020 : 202 416.29€

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
chap 011 - charges à caractère général	1 065 137,00 €	835 492,66 €	chap 70 - vente produits services	355 032,00 €	361 341,94 €
chap 012 - charges de personnel	2 596 388,00 €	2 451 212,40 €	chap 73 - matériel et outillage	3 186 900,00 €	3 124 276,52 €
chap65 - autres charges de gestion courante	767 052,00 €	758 613,97 €	chap 74 - dotations, subventions, participations	653 500,00 €	1 072 929,19 €
chap 66 - charges financières	34 098,00 €	29 043,63 €	chap 75 - autres produits	67 000,00 €	68 008,74 €
chap 67 - charges exceptionnelles	62 278,00 €	34 630,11 €	chap 77 - produits except.		21 368,31 €
chap 014- atténuation de produits	167 000,00 €	145 753,00 €	chap 013 - atténuation de charges	55 656,00 €	85 944,62 €
S/TOTAL OPERATIONS REELLES	4 691 953,00 €	4 254 745,77 €	S/TOTAL OPERATIONS REELLES	4 318 088,00 €	4 733 869,32 €
chap 042 - opérations d'ordre	998 541,00 €	998 540,34 €	chap 042 - opérations d'ordre	763 051,00 €	634 767,58 €
chap 022 - dépenses imprévues	284 542,00 €		002 - résultat reporté	894 097,00 €	894 097,78 €
chap 023 - virement à la section de fct	200,00 €				
TOTAL	5 975 236,00 €	5 253 286,11 €	TOTAL	5 975 236,00 €	6 262 734,68 €

Le président propose d'approuver le compte de gestion du budget principal pour l'année 2021 .

Vote à l'unanimité

M. Béteille présente les résultats du compte administratif du budget principal pour l'année 2021, précise qu'ils sont en tous points conformes à ceux du compte de gestion et propose de les approuver.

Ne pouvant prendre part au vote, le Président sort. Sa voix et les pouvoirs qui lui ont été donnés ne sont pas comptabilisés pour ce vote.

VOTE : POUR =31

2 – Affectation des résultats 2021

Résultat d'investissement 2021 : 234 043.14€

Résultat d'investissement reporté de 2020 : 202 416.29€

Soit un total à reporter en investissement sur 2022 de 436 459.43€.

Résultat de fonctionnement 2021 : 115 350.79€

Résultat de fonctionnement reporté de 2020 : 894 097.78€

Soit un total à affecter sur 2022 de 1 009 448.57€ répartis au 1068 (investissement) pour 3 007.00€ et au 002 (report en fonctionnement) pour 1 006 441.57€

VOTE A L'UNANIMITE

3 – Vote des taxes 2022

TAXES DIRECTES LOCALES

Suite au conseil communautaire du 04 avril 2022 et aux échanges en lien avec une éventuelle augmentation du taux des taxes, le Président propose comme convenu à cette occasion une hausse des taux des 3 taxes afin de compenser notamment les difficultés que rencontre le CIAS en terme de trésorerie (aide estimée entre 50 000 et 100 000€), les évolutions des tarifs du covaldem et les besoins supplémentaires de certains services.

Aussi les taux passeraient de 9.05 à 9.46% pour la taxe foncière ; de 34.71 à 36.29M pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties ; de 15.58 à 16.29% pour la CFE.

	2022		
		Bases d'imposition prévisionnelles	Produit fiscal attendu
TFB	9.46%	5 687 000	537 990€
TFNB	36.29%	324 900	117 906€
CFE	16.29%	1 599 000	260 477€
TOTAL			916 373€

VOTE A L'UNANIMITE

TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Le président propose de maintenir le taux de la TEOM à 19.99 %

	BASE	TAUX	PRODUIT
2021	4 745 243€ Base définitive (4 784 857)	19.99%	948 574€ (956 492€)
2022	4 934 845	19.99%	986 475€

VOTE A L'UNANIMITE

4 – Vote du budget 2022

- Investissement

Les dépenses d'investissement liées aux opérations d'équipements (travaux ou achats) s'élèveront à 1 301 821€. Pour les autres dépenses de la section d'investissement, 135 000€ seront consacrés aux remboursements d'emprunts en capital, aux amortissements des subventions pour 67 000€, à des dépenses imprévues pour 26 245€ et 20 000€ seront prévues pour des prises de participations sur des sociétés.

Le budget d'investissement s'équilibrera en recettes avec la récupération du FCTVA (112 500 € et 22 980 € de RAR), l'affectation du résultat (3 007€), avec des subventions (258 045 € + 64 900€ de RAR), un prêt de 130 000 € pour l'opération du camion de ramassage des ordures ménagères, l'amortissement des travaux (522 175 €) et le report du solde d'exécution de 436 459 €.

Dans la globalité, l'investissement 2022 sera concerné par les opérations suivantes :

GRANDES LIGNES 2022 INVESTISSEMENTS			
		Dépenses Prévues dont RAR	
PISCINE	étude toiture	10 000,00 €	246 930,00 €
	chaudière - permis construire	4 700,00 €	
	réfection carrelage + vestiaires	200 000,00 €	
	portes vestiaires	4 000,00 €	
	variateur pompe + circulateur + accès	6 530,00 €	
	barrières	3 000,00 €	
	autolaveuse	3 500,00 €	
	bancs	7 000,00 €	
	matériel péda	3 200,00 €	
	imprévus	5 000,00 €	
déchèteries	imprévus		4 500,00 €
containers om	containers verres		8 000,00 €
matériel service technique	divers	3 000,00 €	8 456,00 €
	signalétique camions	5 456,00 €	
matériel info	JVS Licences	2 500,00 €	40 000,00 €
	site internet	15 000,00 €	
	serveur	20 000,00 €	
	imprévu	2 500,00 €	
mobilier siège social	aménagement poste agent reconnu travailleur handicapé	1 500,00 €	3 150,00 €
	fauteuil/bureau culture	650,00 €	
	Imprévus service environnement	1 000,00 €	
bâtiments	Vitre Accueil	2 000,00 €	37 908,00 €
	Vitre bureau central	2 500,00 €	
	onduleurs photovoltaïque	3 408,00 €	

	imprévus hangar cuxac	1 000,00 €	
	imprévus	9 000,00 €	
	salle intercommunale	20 000,00 €	
randonnées	eglise St pierre de Vals	5 000,00 €	7 500,00 €
	panneau accueil fontiers et miraval	2 500,00 €	
avenir montagnes biodiversité	travaux	320 000,00 €	449 847,00 €
	versements subventions communes	129 847,00 €	
matériel école	matériel écoles/alaie	21 887,00 €	27 887,00 €
	imprévus	5 000,00 €	
	meuble nouvelle directrice	1 000,00 €	
crèche cuxac	travaux ppvt titanobel	2 200,00 €	55 495,00 €
	cabane extérieure	1 600,00 €	
	balustrade terrasse	22 314,00 €	
	Divers et imprévus	2 500,00 €	
	portillon	2 240,00 €	
	isolation	2 371,00 €	
	étude faisabilité nouvelle crèche	18 000,00 €	
	matériel informatique	1 220,00 €	
	divers	3 050,00 €	
crèche saissac	éclairage extérieur	2 000,00 €	20 700,00 €
	déplacement porte accès technique + poignées	2 610,00 €	
	panneaux occultants cour	2 250,00 €	
	store bureau direction + toile ombrage	1 910,00 €	
	moustiquaires	1 980,00 €	
	divers	2 950,00 €	
	meuble rangement	4 300,00 €	
	imprevus	1 500,00 €	
matériel information	1 200,00 €		
crèche caudebronde	honoraires, géomètre		65 800,00 €
alsh	Equipement école cuxac - plan mercredi	43 100,00 €	43 100,00 €
THD	2ème programme		32 000,00 €
achat véhicules	achat camion	156 000,00 €	158 000,00 €
	sérigraphie côtés camion	2 000,00 €	
chaufferie bois siège social	imprévus		3 000,00 €
aire de covoiturage			1 000,00 €
musée de la mine	étude atout France patrimoine souterrain et minier	3 000,00 €	3 648,00 €
	honoraires archi 2018	648,00 €	
oit	bit lastours : imprévus	2 000,00 €	22 400,00 €
	oit saissac/les ilhes : réaménagement	20 400,00 €	
document unique	achats		10 000,00 €
puits castan	travaux	5 000,00 €	12 500,00 €
	diagnostic	7 500,00 €	

eau et assainissement	nouvelle étude	20 000,00 €
culture	étude médiathèque Cuxac	5 000,00 €
Programme Habiter mieux	participations éco-logis	10 000,00 €
Titanobel	participation titanobel	5 000,00 €

Code	Libellé	Report	Prop.
INVESTISSEMENT		20 779,00	-20 779,00
DEPENSES		192 560,00	1 357 506,00
ca. 020	Dépenses imprévues		26 245,00
ca. 040	Opérations d'ordre de transfert entre section		67 000,00
ca. 16	Emprunts et dettes assimilées		135 000,00
ca. 20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)		63 648,00
ca. 204	Subventions d'équipement versées	4 974,00	171 873,00
ca. 21	Immobilisations corporelles	187 586,00	873 740,00
ca. 26	Participations et créances rattachées à des participations		20 000,00
RECETTES		213 339,00	1 336 727,00
ca. 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		436 459,00
ca. 040	Opérations d'ordre de transfert entre section		522 175,00
ca. 10	Dotations, fonds divers et réserves	22 980,00	115 507,00
ca. 13	Subventions d'investissement	64 900,00	258 045,00
ca. 16	Emprunts et dettes assimilées	125 459,00	4 541,00

Section de Fonctionnement

▪ Fonctionnement des services

Administration générale : besoin de financement 478 933€

Ce service regroupe l'ensemble des dépenses administratives liées au fonctionnement de l'intercommunalité à savoir dans les grandes lignes :

- le salaire des 5 agents administratifs
- les indemnités des élus
- les annuités d'emprunts des travaux du siège social
- les assurances responsabilité civile et bâtiments
- les adhésions aux divers organismes (ATD, ADCF, pays carcassonnais, CPTS...)
- frais de télécommunication, d'affranchissement, l'électricité...
- la maintenance (ascenseur, logiciels, informatique, extincteurs...).

Au niveau des recettes, sont encaissées près de 87 000€ de loyer pour le photovoltaïque du Puits Castan et grâce à la vente d'électricité produite par une partie du photovoltaïque présent sur la toiture du siège.

Environnement : besoin de financement = 83 010€

Ce service est composé de plusieurs comptes analytiques : la collecte des ordures ménagères, les trois déchèteries, le service technique et le SPANC.

Concernant la collecte des ordures ménagères, les 3 principaux postes de dépenses sont :

- la contribution de la CDC au COVALDEM 11 pour l'élimination des déchets ultimes produits par les habitants du territoire. Pour mémoire, en 2021 cette contribution a été de 403 114.19 €. En 2022, le montant prévu s'élève à 409 671€.

Covaldem 2021 : coût du traitement : 152€ + tgap : 27.50€ la tonne

Covaldem 2022 : coût du traitement : 143€ + tgap : 49.50€ la tonne soit une augmentation estimée à 6000€

Prévision 2023 : tgap 57.20€ la tonne

- les dépenses liées aux véhicules (carburant, entretien, assurance, emprunt...) : près de 138 011€ réalisés en 2021 (111 916€ prévus en 2022).
- les dépenses de personnel : 469 430€ payés en 2021 – 515 098€ prévus en 2022 (remplacement agent en arrêt maladie).

La mise en place de la redevance pour les gros producteurs a été retardée et sera effective au 01.04.2022

Le montant attendu de TEOM pour 2022 est de 986 475€ (956 493€ encaissés en 2021). Ce montant repose sur un maintien du taux de la TEOM à 19.99% . Une hausse de ce taux pourrait être envisagée pour absorber le déficit du coût réel du service (78 807€ en 2021) et anticiper les augmentations futures du covaldem.

		Réalisé 2021	Budget 2022	
	OM	173 735,47 €	197 952,00 €	
011	Charges à caractère général	9 475,61 €	27 893,00 €	Modif imputation suiez
012	Charges de personnel et frais assimilés	278 101,74 €	302 093,00 €	Remplacement agent
65	Autres charges de gestion courante	418 778,91 €	409 671,00 €	
	véhicules	137 134,80 €	110 467,00 €	

	emprunts véhicules	876,39 €	1 449,00 €
	RECETTES	1 018 102,92 €	1 049 525,00 €
	techniques	-116 270,71 €	-127 653,00 €
011	Charges à caractère général	13 003,98 €	17 912,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	107 270,80 €	115 027,00 €
	RECETTES	4 004,07 €	5 286,00 €
	Déchèterie Cuxac	-60 785,48 €	-63 200,00 €
011	Charges à caractère général	39 328,84 €	34 300,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	34 773,39 €	44 563,00 €
66	Emprunts	1 660,27 €	1 615,00 €
	RECETTES	14 977,02 €	17 278,00 €
	Déchèterie Saissac	-26 397,47 €	-38 299,00 €
011	Charges à caractère général	16 376,55 €	20 320,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	25 086,15 €	28 465,00 €
66	Emprunts	2 125,29 €	3 117,00 €
	RECETTES	17 190,52 €	13 603,00 €
	Déchèterie Salsigne	-44 415,42 €	-46 957,00 €
011	Charges à caractère général	18 798,25 €	21 330,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	19 738,33 €	20 147,00 €
66	Emprunts	5 970,97 €	5 630,00 €
	RECETTES	92,13 €	150,00 €
	SPANC	-4 674,09 €	-4 853,00 €
011	Charges à caractère général	9 381,88 €	30 050,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 460,21 €	4 803,00 €
	RECETTES	9 168,00 €	30 000,00 €

TOTAL BESOIN DE FIN	-78 807,70 €	-83 010,00 €
TOTAL DEPENSES	1 142 342,36 €	1 198 852,00 €
TOTAL RECETTES	1 063 534,66 €	1 115 842,00 €

Enfance Jeunesse : besoin de financement = 177 963€

Cet analytique comprend notamment :

- Les salaires des 2 responsables de service, de l'agent « volant » qui intervient sur les crèches et les écoles (à noter qu'actuellement cet agent n'intervient quasiment plus que sur les crèches) et d'un quota d'heures de remplacements en prévision d'absences des agents des écoles/alaé.

Total : 147 986€.

- La participation à la mission locale : 12 130€
- La participation à la scolarisation des enfants de Fraisse sur la commune d'Aragon et sur des écoles spécialisées de Carcassonne : 10 000€
- Des dépenses diverses : organisation journée parentalité, défis alae...

ALAE: besoin de financement = 396 613€

Sur toutes les écoles (hors Cuxac et Caudebronde), augmentation des prix des repas facturés par la société API de 0.17€ ttc par repas (1^{ère} hausse au 01/04 puis au 01/09).

		Réalisé 2021	Budget 2022	
	ALAE DE LASTOURS	-39 136,65 €	-37 007,00 €	
011	Charges à caractère général	6 080,14 €	7 921,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	42 097,69 €	36 686,00 €	Modif répartition analytique
	RECETTES	9 041,18	7 600,00	
	ALAE MAS	-22 956,39 €	-22 992,00 €	
011	Charges à caractère général	5 644,26 €	7 501,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	25 678,44 €	22 791,00 €	
	RECETTES	8 366,31 €	7 300,00 €	
	ALAE LES MARTYS	-31 897,26 €	-37 739,00 €	
011	Charges à caractère général	11 550,11 €	13 173,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	40 184,47 €	39 566,00 €	
	RECETTES	19 837,32 €	15 000,00 €	
	ALAE SALSIGNE	-30 096,50 €	-38 239,00 €	
011	Charges à caractère général	8 727,89 €	13 046,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	41 290,80 €	42 993,00 €	
	RECETTES	19 922,19 €	17 800,00 €	
	ALAE VILLARDONNEL	-20 066,65 €	-43 896,00 €	
011	Charges à caractère général	5 827,01 €	8 321,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	25 350,87 €	45 475,00 €	nouvelle directrice + ancienne totalement affectée
	RECETTES	11 111,23 €	9 900,00 €	
	ALAE CUXAC	-57 788,50 €	-68 482,00 €	
011	Charges à caractère général	28 590,57 €	32 620,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	80 709,04 €	84 152,00 €	
67	Charges exceptionnelles	1 250,00 €		
	RECETTES	52 761,11 €	48 290,00 €	
	ALAE FONTIERS	-34 133,71 €	-44 537,00 €	
011	Charges à caractère général	10 911,30 €	13 063,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	44 684,03 €	51 374,00 €	
	RECETTES	21 461,62 €	19 900,00 €	
	ALAE ST DENIS	-55 103,02 €	-61 991,00 €	
011	Charges à caractère général	30 148,37 €	36 194,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	81 933,39 €	72 497,00 €	2022 : fin versement allocations chômage
	RECETTES	56 978,74 €	46 700,00 €	
	ALAE SAISSAC	-34 382,20 €	-41 730,00 €	
011	Charges à caractère général	20 748,29 €	30 332,00 €	Cantine + entraide
012	Charges de personnel et frais assimilés	54 322,76 €	47 598,00 €	En 2021 : régul paiement facture mise à disposition
	RECETTES	40 688,85 €	36 200,00 €	

Ecoles : besoin de financement = 330 774€ : Pour toutes les écoles, l'augmentation entre 2021 et 2022 est due aux subventions octroyées aux coopératives scolaires et aux transports dans le cadre d'un retour à la normale suite à la sortie de la crise sanitaire.

		Réalisé 2021	Budget 2022	
	ECOLE DE LASTOURS	-26 853,13 €	-30 438,00 €	
011	Charges à caractère général	2 871,15 €	4 665,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	23 518,98 €	24 968,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	463,00 €	805,00 €	
	ECOLE Du MAS	-3 403,52 €	-5 020,00 €	
011	Charges à caractère général	2 907,52 €	4 280,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	496,00 €	740,00 €	
	ECOLE DE LES MARTYS	-28 224,52 €	-31 797,00 €	
011	Charges à caractère général	5 502,20 €	6 435,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	21 962,92 €	23 377,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	759,40 €	1 985,00 €	
	ECOLE DE SALSIGNE	-32 943,27 €	-37 043,00 €	
011	Charges à caractère général	7 236,02 €	10 515,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	22 464,72 €	22 818,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	3 290,00 €	3 710,00 €	
	RECETTES	47,47 €		
	ECOLE DE VILLARDONNEL	-15 166,31 €	-18 090,00 €	
011	Charges à caractère général	3 575,38 €	5 195,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 300,93 €	11 575,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	290,00 €	1 320,00 €	
	ECOLE DE CAUDEBRONDE	-35 890,44 €	-28 171,00 €	
011	Charges à caractère général	4 601,87 €	5 850,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	34 824,87 €	24 671,00 €	2021 : remplacement maternité + maladie
65	Autres charges de gestion courante	841,50 €	1 495,00 €	
	RECETTES	4 377,80 €	3 845,00 €	
	ECOLE DE FONTIERS	-29 103,85 €	-33 523,00 €	
011	Charges à caractère général	5 853,43 €	7 035,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	21 737,42 €	23 583,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	1 513,00 €	2 905,00 €	
	ECOLE DE ST DENIS	-51 711,93 €	-41 937,00 €	
011	Charges à caractère général	9 716,68 €	12 945,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	40 029,09 €	23 092,00 €	2022 : départ d'une atsem sur cuxac
65	Autres charges de gestion courante	4 676,00 €	5 900,00 €	
	RECETTES	2 709,84 €		
	ECOLE DE SAISSAC	-36 970,96 €	-41 668,00 €	
011	Charges à caractère général	9 180,98 €	11 705,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	23 076,55 €	25 228,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	4 925,83 €	4 735,00 €	
	RECETTES	212,40 €		
	ECOLE DE CUXAC	-37 142,02 €	-63 087,00 €	
011	Charges à caractère général	6 085,20 €	7 845,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	29 012,82 €	50 887,00 €	2022 : arrivée d'une atsem
65	Autres charges de gestion courante	2 044,00 €	4 355,00 €	

L'ALSH et alae du mercredi : besoin de financement = 86 910€

		Réalisé 2021	budget 2022	
ALSH PRINTEMPS		-2 590,43 €	-9 527,00 €	
011	Charges à caractère général	596,25 €	6 306,00 €	2021:covid, pas d'activités extérieures
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 653,12 €	13 891,00 €	
RECETTES		9 658,94	10 670,00	
ALSH ÉTÉ		-9 637,62 €	-33 755,00 €	
011	Charges à caractère général	18 255,10 €	21 602,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	60 839,79 €	61 633,00 €	
RECETTES		69 457,27 €	49 480,00 €	
ALSH OCTOBRE		-2 653,73 €	-9 986,00 €	
011	Charges à caractère général	2 277,02 €	5 506,00 €	2022 : rar facture 2021 restauration Modification affectation directrices
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 744,48 €	12 080,00 €	
RECETTES		3 367,77 €	7 600,00 €	
ALSH FEVRIER		-1 339,81 €	-9 544,00 €	
011	Charges à caractère général		4 231,00 €	2022 : 1ère année
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 339,81	11 913,00	
RECETTES			6 600,00 €	
ALAE MERCREDI		-11 443,69 €	-24 098,00 €	
011	Charges à caractère général	2 831,50 €	9 122,00 €	2022 : journée complète sur toute l'année
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 044,49 €	22 176,00 €	
RECETTES		2 432,30 €	7 200,00 €	

Les Crèches : besoin de financement = 257 239€

- Cuxac : besoin de financement de 151 540€
- Saissac : besoin de financement de 105 699€.

A noter que ces besoins de financement devraient se révéler inférieurs fin 2022. En effet, avec la signature de la CTG, il nous a été confirmé oralement que les recettes seraient maintenues dans des proportions au moins identiques à celles du contrat enfance jeunesse. Sauf qu'à ce jour nous ne savons pas sur quelle année du contrat seront versés les bonus et dans quelles proportions. Aussi, par mesure de prudence, les recettes ont été prévues à la baisse alors que les dépenses ont bien intégré les augmentations de fréquentation et les charges qui vont avec. Les contraintes imposées par les dispositions du nouveau décret qui s'appliquera à compter de septembre et qui aura des répercussions, notamment en terme de charges salariales, ont également été prises en considération.

La Maison de Services au Public : besoin de financement = 54 467€

Ce service voit son besoin de financement légèrement augmenter pour les raisons suivantes :

- Mise en place du rifseep pour la nouvelle responsable du service,
- transport à la demande de plus en plus utilisé (enveloppe de 7200€ en 2019, 11 253€ en 2020 et 17 805€ en 2021).

Développement Economique aménagement de l'espace : besoin de financement = 79 952€

Ce service comprend entre autres :

- La taxe GEMAPI (versement et encaissement) pour 78 850€

- La subvention au budget annexe extension photovoltaïque pour 5 297€
- Les subventions au GAL du Pays Carcassonnais pour une enveloppe maximale de 10 000€
- Le remboursement de l'emprunt pour le financement du très haut débit (14 335€),
- Les charges de personnel (53220€) dont une partie est refacturée au budget annexe (5 000€).

Communication

Le besoin de financement (32 519€) reste similaire à celui prévu en 2021. L'agent de ce service ayant des problèmes de santé, ce chiffre pourrait être revu à la baisse ou à la hausse si son remplacement était décidé.

Tourisme

		Réalisé 2021	Budget 2022
	TOURISME	-107 782,24 €	-4 960,00 €
011	Charges à caractère général	5 520,87 €	10 600,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	39 331,75 €	89 705,00 €
65	Autres charges de gestion courante	68 379,98 €	45 800,00 €
67	charges exceptionnelles	22 750,16 €	
	RECETTES	28 200,52	141 145,00

Le service tourisme fait l'objet d'un budget très particulier en 2022 en raison :

- D'importants mouvements de personnel :
 - Paiement des allocations chômage à l'ancienne directrice de l'OIT
 - Recrutement d'une personne chargée d'élaborer la stratégie touristique à compter du 01.04.2022
 - Le paiement d'heures de ménage pour l'entretien de l'oit (2h/semaine)
- De l'encaissement d'une subvention de 120 000€ (avenir montagnes Ingénierie) pour financer le recrutement de la personne chargée d'élaborer la stratégie touristique,
- De l'octroi d'une subvention à l'OIT limitée à 1 800€ en raison de la régularisation faite sur l'avance octroyée en 2021.

Randonnées : besoin de financement de 55 671€

Ce service présente un budget plus élevé que les années passées en raison de la prévision du recrutement d'une personne chargée de promouvoir les activités de pleine nature et à terme de remplacer l'agent actuellement en activité.

Culture : besoin de financement de 24 035€

Service nouvellement créé et ayant bénéficié d'une aide au recrutement de 15 000€ en 2021.

L'agent affecté dans ce service est réparti de façon égalitaire entre la culture et le soutien aux associations.

Le besoin de financement de ce service comprend :

- Une partie du salaire de l'agent : 15 235€
- Des charges à caractère général pour 8 800€ et notamment 7500€ prévus pour la programmation de spectacles/activités culturelles à destination des scolaires en remplacement de ce que l'Eau Vive proposait jusqu'à alors.

Subventions aux associations : Besoin de financement 50 975€

Comme pour 2020, il avait été décidé en 2021 de voter les subventions aux associations de façon classique et de les verser au prorata des dépenses réellement engagées, selon les manifestations réalisées. Ainsi sur les 14 950€ de subventions prévues en 2021 seules 5 018.80€ ont été versées. L'aide à l'association l'Eau Vive a quant à elle été versée dans son intégralité (21500€).

Pour 2022 et dans l'espoir d'un retour à la normale lié à la sortie de la crise sanitaire, l'enveloppe des subventions est revue à la hausse passant de 14 950€ à 21 740€.

Jusqu'à présent, l'Eau Vive percevait 14 000€ pour le festival guitares et 7500€ pour graines de culture. Compte tenu des difficultés de cette association, l'aide octroyée pour graines de culture a été redirigée vers le service culture qui se chargera de la programmation à destination des crèches et scolaires. L'enveloppe destinée au festival guitares est conservée dans le cas où une association reprendrait le projet.

Ce service comprend également 50% du salaire de l'agent.

Piscine : Besoin de financement 279 982€

Les budgets 2020 et 2021 de la piscine ont été très fortement impactés par l'épidémie du coronavirus avec une fermeture de la structure de plus de 8 mois. Le début de l'année 2022 a également été impacté avec une fermeture aux scolaires pendant plusieurs semaines.

En 2022, un scénario « défavorable » a à nouveau été prévu avec des dépenses « normales » voire en hausse notamment au niveau des dépenses d'électricité et de combustibles et très peu de recettes prévues.

A noter que la structure devra être fermée à compter du 15.06 en raison des travaux de réfection du sol.

Bâtiments : besoin de financement = 11 707€

Concerne :

- D'éventuelles réparations sur les relais tv : 8000€ (et les refacturations correspondantes aux communes concernées)
- Le hangar de Cuxac (eau et électricité du garage) : 4 900€
- Le Puits Castan (travaux et taxes foncières) : 5 650€

Dotations, contributions : 2 185 265€

Dépenses : 167 000€ (FNGIR et FPIC)

Recettes : 2 352 265€ : impôts, taxes et dotations (dotations non reçues au 24/03)

Hors comptes analytiques : excédent de financement : 219 445€

Dépenses :

* achats de masques : 5 000€

* aide solidaire aux investissements en faveur des communes à faibles ressources fiscales : 9 539€

* dotations aux amortissements : 522 175€

* dépenses imprévues : 192 282€

* subvention CIAS : 75 000€ + 50 000€ de subvention exceptionnelle nécessaire au CIAS pour faire face aux difficultés de trésorerie rencontrées.

Recettes :

*67 000€ d'amortissements,

*1 006 441€ de résultat reporté

Code	Libellé	Prévisionnel
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		5 714 544,00
Ch. 011	Charges à caractère général	1 167 450,00
Ch. 012	Charges de personnel et frais assimilés	2 769 856,00
Ch. 014	Atténuations de produits	167 000,00
Ch. 022	Dépenses imprévues	192 282,00
Ch. 042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	522 175,00
Ch. 65	Autres charges de gestion courante	772 397,00
Ch. 66	Charges financières	53 384,00
Ch. 67	Charges exceptionnelles	70 000,00
RECETTES		5 714 544,00
Ch. 002	Résultat d'exploitation reporté	1 006 441,00
Ch. 013	Atténuations de charges	160 030,00
Ch. 042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	67 000,00
Ch. 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	410 210,00
Ch. 73	Matériel et outillage de voirie	3 127 939,00
Ch. 74	Dotations, subventions et participations	871 924,00
Ch. 75	Autres produits de gestion courante	71 000,00

VOTE A L'UNANIMITE

CONCLUSION
BUDGET PRINCIPAL

	Recettes	Dépenses
Section Investissement	1 550 066	1 550 066
Section de fonctionnement	5 714 544	5 714 544
TOTAL	7 264 610€	7 264 610€

BUDGET 413 - ANNEXE PLATE FORME

	Recettes	Dépenses
Section Investissement	29 635	29 635
Section de fonctionnement	10 880	10 880
TOTAL	40 515€	40 515€

BUDGET ANNEXE 414 - HANGAR PHOTOVOLTAÏQUE

	Recettes	Dépenses
Section Investissement	47 647	47 647
Section de fonctionnement	64 983	64 983
TOTAL	112 630€	112 630€

BUDGET ANNEXE : 415 - EXTENSION CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

	Recettes	Dépenses
Section Investissement	11 362	11 362
Section de fonctionnement	15 686	15 686
TOTAL	27 048€	27 048€

Questions diverses

Fin de séance à 19h10

